

SCORE, est une société ayant pour mission principale l'expertise technique en matière de développement des infrastructures routières, travaux de Génie civil, d'électricité et de forage. L'entreprise considère que la qualité des travaux demeure une priorité dans la perpétuelle recherche de la satisfaction de ses clients privés ou administratifs.

Conscients des enjeux de notre organisation interne à évoluer dans un environnement de plus en plus compétitif et concurrentiel avec des opportunités réelles croissantes de marchés et des exigences des donneurs d'ordres de plus en plus contraignantes, nous nous dotons de meilleures stratégies pour assurer notre développement.

C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en place une démarche de management de la qualité conformément aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015 pour être à l'**horizon 2024**, parmi **les meilleures sociétés de Bâtiments Travaux Publics et d'électricité en Côte d'Ivoire**.

Pour y arriver, nous nous appuyons sur les cinq (05) piliers de la case stratégique de SCORE à savoir :

- Améliorer la qualité et la performance de l'entreprise ;
- Développer l'entreprise ;
- Maîtriser la réalisation des activités opérationnelles ;
- Satisfaire les parties intéressées ;

Pour ce faire, la Direction Générale prend l'engagement de :

- **Contribuer à l'amélioration de la satisfaction des clients en :**
 - Fournissant des produits et prestations qui répondent durablement aux exigences recevables ;
 - Améliorant nos capacités d'écoute tout en mesurant le degré de satisfaction ;
 - Optimisant les ressources (humaines, organisationnelles, matérielles) tout en prévenant les éventuels dysfonctionnements en faisant preuve de rigueur dans nos méthodes de travail ;
- **Se conformer aux normes applicables à nos activités, produits et services ainsi qu'aux exigences légales, réglementaires et autres applicables à SCORE ;**
- **Contribuer à l'amélioration continue des performances de notre système qualité ;**
- **Mettre à disposition les ressources indispensables dans le cadre de cette ambition pour consolider les principaux objectifs de notre système que sont :**
 - Respecter le délai de réalisation de nos prestations ;
 - Assurer la qualité des travaux et des prestations ;
 - Améliorer notre rendement.

Ces objectifs ci-dessus cités, seront revus périodiquement dans le cadre des revues de direction périodiques pour garantir la pérennité et l'amélioration continue de notre système qualité.

La Direction Générale exhorte par conséquent tous ceux qui sont sollicités dans cette démarche à s'impliquer pleinement pour satisfaire à cette exigence.

La Direction Générale a enfin nommé un **Responsable Qualité, hygiène, sécurité, santé et environnement** qui, sous l'autorité du Directeur Général, veillera à la mise en œuvre et à l'amélioration continue de notre système de management de la qualité.

Fait à Abidjan le 24 août 2020

Le Directeur Général

M. KONE Yacouba

